

Oslo, le mardi 24 février 2026

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT n°2

Séance ordinaire du mardi 24 février à 17h30, salle 101

CONSEIL D'ETABLISSEMENT n°2				24/02/2026	QUORUM	8
ANNEE SCOLAIRE 2025-2026						
CATEGORIE	NOM, Prénom	FONCTION	Adresse mail	Prés.-Abs.-Exc.	Nbre	TOT
MEMBRES DE DROIT						
ADMINISTRATION	Isabelle DESVIGNES	Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle Directrice de l'Institut français en Norvège	idesvignes@france.no	p		
	Julien DURANTE	Proviseur, président du conseil d'établissement	proviseur@lfo.no	p		
	Laure CHATELARD	Directrice du Primaire	directrice@lfo.no	p		
	Olivier CARDOT	Conseiller Principal d'Education	olivier.cardot@lfo.no	p		
	Knut SØRLIE	Directeur exécutif	knut.sorlie@lfo.no	p		

MEMBRES ELUS

PERSONNELS	DARAM Gilles	Enseignant du 2d degré	gilles.daram@lfo.no	p	
	RODOT Anthony	Enseignant du 2d degré	anthony.rodod@lfo.no	p	
	TABONE Franck	Enseignant du 1 ^{er} degré	franck.tabone@lfo.no	p	
	GERARD Corinne	Enseignante du 1 ^{er} degré	corinne.gerard@lfo.no	p	
	MOREAU Emma	Assistante de direction	emma.moreau@lfo.no	p	
	MONCEYRON Isabelle	Enseignante du 2d degré	isabelle.monceyron@lfo.no	a	
	DAL BON Cécile	Enseignante du 1 ^{er} degré	cecile.dalbon@lfo.no	p	
	CREPIN Clarence	Assistant d'éducation	clarence.crepin@lfo.no	a	
	CHABIRON Hélène	Enseignante du 1 ^{er} degré	helene.chabiron@lfo.no	p	
	KOKOVINOS Eva	Responsable des AES	eva.kokovinos@lfo.no	a	
USAGERS	SANGLIER Mathilde	Parent d'élève	mathilesanglier@hotmail.fr	p	
	COUTO Elisabeth	Parent d'élève	elie_couto@yahoo.fr	a	
	GONTHIER Anne	Parent d'élève	annegonthier@hotmail.com	a	
	GRÖNDAHL Ana- Marija	Parent d'élève	am_grondahl@yahoo.com	P (arrivée à 17h48)	
	GUGUEN HØST Astrid	Parent d'élève	astrid_guguen@yahoo.no	a	
	BENARBIA FENNEFOSS Mounia	Parent d'élève	mounia_benarbia@yahoo.fr	a	
	POSTIC Jonas	Vice président du CVL	jonas.postic@lfo.no	p	
	JOURDAN ANDERSEN Adèle	Vice présidente du CVC	adele.jourdan-andersen@lfo.no	p	
	FENNEFOS Sarah Leyla	Suppléante du Vice président du CVL	sarah.fennefoss@lfo.no	a	
	BATTAREL Marie	Suppléante de la Vice présidente du CVC	marie-alexandra.battarel@lfo.no	a	

MEMBRES À VOIX CONSULTATIVE

Comité de Gestion	Agathe RIALLAND	Présidente du Comité de gestion	agathe.rialland@lfo.no	p		
	Kirsten IVERSEN	Membre du Comité de gestion	kirsten@karmoie.com	p		
Personnalités qualifiées	Véronique REVOY	Personnalité qualifiée	vrevoy@gmail.com	p		
	Corentin BUCZOWSKI	Attaché de coopération pour le français	cbuczowski@france.no	a		
Conseiller des Français de l'étranger	Thomas BASSETTO	Conseiller des Français de l'étranger	thomas@conseillers-no-is.fr	a		
Consule de France	Peggy SCREMIN	Consule	peggy.scremin@diplomatie.gouv.fr	a		
Délégué des délégués	GUILLAUME Basile	Elu des délégués de classe du secondaire	basile.guillaume@lfo.no	p		
	MAGAGNIN EZECHIEL	Suppléant de l'élus des délégués de classe du secondaire	ezechiel.magagnin@lfo.no	a		

PERSONNALITES INVITEES

CPE	Claire LAMOLE	CPE	claire.lamole@lfo.no	p		
Présentation résultats enquête	Claude DARAM	Référente Bien-Etre	rbe@lfo.no	p		
Présentation sortie avec nuitée	Simon MÜLLER	Professeur d'allemand	simon.muller@lfo.no	a		
Présentation sortie avec nuitée	DAL BON Cécile	Enseignante du 1 ^{er} degré	cecile.dalbon@lfo.no	p		
	CHABIRON Hélène	Enseignante du 1 ^{er} degré	helene.chabiron@lfo.no	p		

Le Conseil d'Établissement n°2 débute à 17h30 sous la présidence de Julien DURANTE, proviseur. Monsieur le proviseur remercie chacun pour sa disponibilité et sa contribution à cette instance essentielle du Lycée Français d'Oslo. Le conseil d'établissement est l'instance principale de l'établissement, compétent pour le 1er degré et le 2nd degré.

Attributions :

- Le budget et le compte financier des établissements conventionnés, les orientations stratégiques de l'établissement, font l'objet d'une information détaillée au Conseil d'Établissement.
- Le Conseil d'établissement est compétent pour tout ce qui concerne les questions pédagogiques et éducatives de l'établissement.
- Le Conseil d'établissement adopte son règlement intérieur.

Sur la base des travaux préparatoires rapportés et présentés par le chef d'établissement, le CONSEIL d'ETABLISSEMENT:

1° ADOPTE :

- le **projet d'établissement**, sur proposition du conseil d'école et du conseil du second degré ;
- le **règlement intérieur** de l'établissement après consultation des instances préparatoires (conseil d'école, conseil pédagogique et CVC/CVL) ;
- les **horaires scolaires et le calendrier** de l'année scolaire ;
- le **plan annuel d'éducation à l'orientation** ;
- le **plan de formation continue** des personnels de l'établissement dans toutes ses composantes, sur proposition de la cellule de formation continue ;
- le **programme d'actions annuel du conseil école-collège** ;
- le programme d'actions annuel **d'éducation à la santé, à la citoyenneté et au développement durable**;

2° EMET UN AVIS FORMALISÉ PAR UN VOTE sur :

- la **carte des emplois** (création, suppression et transformation) des personnels de l'établissement ;
- les **propositions d'évolution des structures pédagogiques** ;
- les **questions d'hygiène, de sécurité** pour l'ensemble de la communauté scolaire et les conditions de travail des personnels;
- les questions relatives à **l'accueil et à l'information des parents d'élèves**, les modalités générales de leur participation à la vie de l'établissement ;
- la **programmation et le financement des voyages scolaires** ;
- **l'organisation de la vie éducative** ;
- l'accueil et la prise en charge des **élèves à besoins éducatifs particuliers** ;
- Le plan particulier de mise en sécurité (PPMS) de l'établissement est présenté *pour information*.

Préambule :

Madame Laure Chatelard, directrice des classes primaires, ayant été en congé maternité jusqu'en décembre, l'intérim de direction avait été assuré conjointement par

- Marie Geisler, les lundis, mardis et mercredis,
- Émilie Allain-Fournier, les jeudis et vendredis.

Monsieur le proviseur souhaite remercier Mesdames les directrices par intérim pour leur action volontaire, engagée, déterminée pendant ces 4 mois d'intérim. Le conseil d'établissement accueille en son sein aujourd'hui Madame Laure Chatelard, directrice détachée auprès du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères et nommée au lycée français d'Oslo par Madame la Directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE).

1. Vérification du Quorum

Notre instance étant composée de 15 membres. Le quorum est fixé à 8.

Le quorum étant donc atteint avec 13 membres présents, le C.E. peut valablement délibérer.

2. Désignation d'un co-secrétaire de séance :

Monsieur le proviseur sollicite les représentants des parents pour prendre en charge le co-secrétariat de séance du CA n°2 de l'année scolaire 2025-2026, le co-secrétariat ayant été assuré lors du conseil d'établissement précédent par un représentant des personnels enseignants, Monsieur Franck Tabone.

Le co-secrétaire de séance est donc : Mathilde Sanglier, représentante des parents.

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

- Vérification du quorum
- Désignation du co-secrétaire de séance
- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du procès-verbal du Conseil d'établissement du 16 octobre 2025
- Sorties et voyages
 - Voyage Hambourg (5^{ème} LV2 Allemand) – M MÜLLER
 - Voyage Rjukan (4^{ème} 1 et 2) – M RODOT
 - Voyage Nature et Découverte à la ferme de Våle (CE2) – Mmes CHABIRON et DAL BON
- Proposition de candidature au réseau des écoles UNESCO
- Point sur l'enquête Elevundersøkelsen
- Poursuite de l'ajustement temporaire de la grille horaire du cycle terminal
- Validation de la grille d'évaluation de l'épreuve de soutenance orale du DNB
- Point d'information sur le projet de refonte de la table de conversion des notes (session 2029 du baccalauréat)
- Point d'information sur le LFO 2028 à Fornebu
- Point d'information sur la stratégie FLE
- Point d'information sur la stratégie de promotion du LFO
- Proposition de demi-journée banalisée supplémentaire le 24 avril 2026
- Point d'information sur la réforme de l'AEFE
- Calendrier scolaire 2026-2027
- Questions diverses

Monsieur le proviseur soumet l'approbation de l'ordre du jour du CE du 24 février au vote des membres du Conseil d'établissement.

Nombre de votants :	13	Nombre d'abstentions :	0	Votes exprimés pour :	13	Votes exprimés contre : 0
---------------------	----	------------------------	---	-----------------------	----	---------------------------

4. Approbation du procès-verbal du Conseil d'établissement du 16 octobre 2025

Monsieur le proviseur soumet l'approbation du PV du CA du 16 octobre 2025 au vote des membres du Conseil d'établissement.

Nombre de votants :	13	Nombre d'abstentions :	0	Votes exprimés pour :	13	Votes exprimés contre :	0
---------------------	----	------------------------	---	-----------------------	----	-------------------------	---

5. Sorties et voyages

- Voyage Hambourg (5^{ème} LV2 Allemand) – M.MÜLLER

Monsieur le proviseur soumet l'approbation du voyage facultatif avec une participation maximale demandée aux familles de 900 euros au vote des membres du Conseil d'établissement.

Compte tenu du coût jugé trop élevé, le proviseur décide de retirer le projet avant sa mise au vote du Conseil d'établissement. Le projet est reporté à l'année scolaire prochaine afin d'être retravaillé.

Nombre de votants :		Nombre d'abstentions :		Votes exprimés pour :		Votes exprimés contre :	
---------------------	--	------------------------	--	-----------------------	--	-------------------------	--

- Voyage Rjukan (4^{ème} 1 et 2) – M. RODOT

Monsieur le proviseur soumet l'approbation du voyage facultatif avec une participation maximale demandée aux familles de 3 800NOK au vote des membres du Conseil d'établissement.

À la suite du sondage réalisé auprès des élèves, trois d'entre eux ont indiqué qu'ils ne participeraient pas au voyage. L'encadrement prévu est de trois accompagnateurs par classe.

Nombre de votants :	13	Nombre d'abstentions :	0	Votes exprimés pour :	13	Votes exprimés contre :	0
---------------------	----	------------------------	---	-----------------------	----	-------------------------	---

Arrivée d'Ana-Maria GRÖNDAHL, représentante des parents à 17h48. Le nombre de votants passe en conséquence de 13 à 14.

- Les enseignantes présentent un projet de séjour « Nature et découverte » à la ferme de Våle, organisé chez Mathilde, ancienne enseignante documentaliste responsable de la BCD du primaire. Ce séjour, déjà réalisé l'an dernier, concerne 30 élèves. L'encadrement prévu comprend deux enseignantes, deux accompagnateurs de l'établissement et deux parents accompagnateurs. La participation demandée aux familles est de 100 NOK pour un séjour de deux jours et une nuit. Une classe de CE2 ne participera pas au voyage et restera dans l'établissement.

Monsieur le proviseur soumet l'approbation du voyage facultatif avec une participation maximale demandée aux familles de 1 000NOK au vote des membres du Conseil d'établissement.

Nombre de votants :	14	Nombre d'abstentions :	0	Votes exprimés pour :	141	Votes exprimés contre :	0
---------------------	----	------------------------	---	-----------------------	-----	-------------------------	---

6. Proposition de candidature au réseau des écoles UNESCO

Monsieur le proviseur donne la parole à Monsieur Jonas Postic et à Monsieur Olivier Cardot, qui présentent la candidature du LFO au réseau des écoles associées de l'UNESCO, regroupant des établissements engagés dans la promotion de la paix, du développement durable et de l'ouverture internationale. La demande d'adhésion a été transmise et est en cours d'examen par Stian Olsen, responsable des admissions pour la zone scandinave. Ce réseau pourrait notamment favoriser des partenariats internationaux utiles dans le cadre du BFI. Le projet est à l'initiative des élèves du CVL et est salué par la COCAC, la direction de l'établissement, les enseignants et les représentants des parents.

7. Point sur l'enquête Elevundersøkelsen

Point sur l'enquête Elevundersøkelsen

Monsieur le proviseur donne la parole à Madame Claude Daram, référente Bien-être, qui présente les résultats et son analyse de l'enquête Elevundersøkelsen menée début novembre 2025. L'enquête fait notamment apparaître un taux de ressenti de harcèlement scolaire de 13,9 % chez les élèves de 3^e. Madame Daram indique que ces résultats peuvent notamment s'expliquer par l'arrivée récente de nouveaux élèves non norvégophones.

Les représentants des enseignants proposent que les résultats de l'enquête soient transmis aux parents, accompagnés d'éléments d'explication.

Les représentants des parents soulignent que les résultats mentionnent des situations de harcèlement en cours, impliquant à la fois des élèves et des personnels de l'établissement. Madame Daram et la direction indiquent avoir connaissance de ces situations, actuellement en cours de traitement. Les représentants des parents relèvent également que les résultats concernant la prise en compte de la parole des élèves demeurent stables et restent significativement en dessous de la moyenne nationale. Ils estiment qu'il est important de se saisir collectivement de cette question afin d'améliorer la perception par les élèves de l'écoute et de la prise en compte de leur parole. Ils soulignent enfin l'importance de poursuivre et de renforcer les actions visant à améliorer le climat scolaire et le bien-être des élèves, notamment dans leur dimension préventive.

8. Poursuite de l'ajustement temporaire de la grille horaire du cycle terminal

Compte tenu du fait que les élèves de cycle terminal (1ère et terminale) sont confrontés cette année à des changements de site entre Vulkan et Skovveien qui provoquent retards et précipitations, il a été proposé, à titre expérimental et pour la période allant jusqu'au prochain conseil d'établissement ordinaire, de faire en sorte, pour ces classes-là et les jours où cela serait nécessaire, de faire commencer la journée de cours 15 minutes plus tôt et de la faire terminer 15 minutes plus tard.

Monsieur le proviseur soumet au vote des membres du Conseil d'établissement l'approbation de la poursuite de cet ajustement temporaire de la grille horaire du cycle terminal.

Nombre de votants :	14	Nombre d'abstentions : 4	Votes exprimés pour : 9	Votes exprimés contre : 1
---------------------	----	--------------------------	-------------------------	---------------------------

Les représentants des élèves expriment le souhait que l'organisation de l'emploi du temps pour l'année prochaine permette d'éviter ce type de difficultés liées aux déplacements entre les sites.

9. Validation de la grille d'évaluation de l'épreuve de soutenance orale du DNB

Monsieur le proviseur soumet au vote des membres du Conseil d'établissement l'approbation de la grille d'évaluation de l'épreuve de soutenance orale du DNB.

Nombre de votants :	14	Nombre d'abstentions : 0	Votes exprimés pour : 14	Votes exprimés contre : 0
---------------------	----	--------------------------	--------------------------	---------------------------

10. Point d'information sur le projet de refonte de la table de conversion des notes (session 2029 du baccalauréat)

Monsieur le proviseur fait un point sur la situation actuelle et donne la parole à Madame la COCAC, Isabelle Desvignes, ainsi qu'à Madame Mathilde Sanglier, très mobilisée au sein d'un groupe de parents « experts » en appui de la délégation française.

Madame la COCAC indique ne pas avoir de nouvelles récentes de l'administration norvégienne, qui poursuit l'étude du dossier.

Madame Mathilde Sanglier mentionne la réponse récemment adressée par le ministère norvégien de l'Éducation aux établissements proposant le programme du Baccalauréat International (IB), également concernés par une problématique similaire. Cette réponse indique que l'éventualité d'un nouveau tableau de conversion est reportée à une date ultérieure et que la proposition étudiée ces dernières années est abandonnée. Les retours informels obtenus auprès de contacts au sein du ministère (KD) vont dans le même sens. Les représentants des parents indiquent être précautionneusement optimistes quant à l'évolution du dossier.

11. Point d'information sur le LFO 2028 à Fornebu

Point sur la situation immobilière

Monsieur Sørli, directeur exécutif, et Monsieur Durante, proviseur, présentent un point d'étape sur la situation immobilière actuelle et les perspectives.

Le projet est actuellement engagé dans une procédure de « re-zoning », visant à modifier la destination du site afin de permettre son passage de bureaux à établissement scolaire. Cette démarche, qui devrait constituer une formalité administrative, devrait se poursuivre jusqu'à l'été 2026.

Il est également rappelé l'existence du site internet dédié au projet (www.lfo28.com), régulièrement mis à jour par Madame Caroline Braillon, chargée de communication du LFO.

Au début du mois de février, Monsieur le proviseur a par ailleurs organisé une visite du site de la future école avec les élèves délégués du Conseil de la vie collégienne (CVC), accompagnés de Madame Claire Lamole, CPE. Il donne la parole à Adèle Jourdan Andersen, qui a participé à cette visite. Les élèves indiquent avoir une impression générale positive du futur établissement.

12. Point d'information sur la stratégie FLE

Qui ?

Proviseur et Directrice avec appui RH

Pourquoi ?

Renforcer les effectifs en vue du LFO28/Renforcer l'image internationale du LFO/Lever les freins à l'inscription d'élèves peu ou non-francophones

Pour qui ?

Elèves souhaitant s'inscrire au LFO, non-francophones ou peu francophones, jusqu'à la 5^{ème} incluse, en fonction des capacités d'accueil

Comment ?

- Suite à entretien préalable avec la famille en amont de la validation d'inscription (projet familial)
- Dans le respect des normes d'accueil / Limite des places disponibles/Equilibre niveau classe
- Personnel qualifié en FLE
- Emploi du temps individualisé suite à la décision d'intégration prise par la Direction :
- À l'élémentaire : prioritairement sur temps d'études au primaire et si inscription avant la rentrée, semaine intensive en amont de la rentrée de septembre (et stages sur petites vacances ?)
- Au collège : prioritairement en fin d'après-midi et si inscription avant la rentrée, semaine intensive en amont de la rentrée de septembre (et stages sur petites vacances ?)

Quand ?

Tout au long de l'année / Adaptation selon la date d'arrivée, les besoins après évaluation par l'enseignant et le projet familial

Financement ?

- Ne doit pas coûter plus cher au LFO que ce que l'élève apporte par les frais d'écologie / Opération budgétaire neutre
- Contribution familiale pour service complémentaire selon le tarif SFO/Etudes ?
- Les représentants des enseignants indiquent qu'il serait préférable, notamment pour la classe de CP, que les élèves bénéficiant de ce dispositif soient accueillis en début d'année scolaire plutôt qu'en cours d'année.
- Les représentants des élèves soulignent qu'un nombre conséquent d'élèves issus de familles non francophones quittent l'établissement juste avant l'entrée au lycée en raison de difficultés liées au niveau de français. Ils suggèrent que des cours de FLE leur soient proposés.
- Les représentants des parents saluent cette initiative et proposent d'envisager également la mise en place de cours de norvégien langue étrangère destinés aux élèves du secondaire, afin de renforcer leur maîtrise de cette langue.

13. Point d'information sur la stratégie de promotion du LFO

Qui ?

Skovveien 9 - 0257 Oslo - Norvège

TEL : +47 22 92 51 20
secretariat@lfo.no

Vulkan 11 - 0178 Oslo - Norvège

CPE/PRA avec l'aide de CH.COM, en lien avec l'Institut français

Pourquoi ?

Renforcer les effectifs en Seconde en ouvrant à des élèves peu francophones

Pour qui ?

- Elèves de collèges norvégiens d'Oslo et Baerum où le français est enseigné (22 collèges)
- Entreprises françaises ou norvégiennes qui travaillent avec la France, ambassades, chambre de commerce franco-norvégienne et ANEF (association norvégienne des enseignants de français)

Comment ?

- Réalisation d'une plaquette et d'une vidéo de présentation de la partie lycée du LFO
- Accueil de groupes d'élèves norvégiens dans les locaux de Vulkan pour une présentation du lycée et des séances d'observation de cours pendant une ½ journée ou une journée
- Interventions du CPE/PRA (avec des collègues si possible) dans les collèges norvégiens
- Mise à jour des documents d'orientation norvégiens (Vilbli.no/Lånekassen/Bostipend?)
- Prévoir du FLE pour accueillir ces nouveaux élèves selon analyse de l'évolution en juin 2026

Quand ?

Dans le cadre de la préparation de rentrée 2026

Dans une perspective LFO 2028/stratégie FLE/internationalisation

14. Proposition de demi-journée banalisée supplémentaire le 24 avril 2026

Monsieur le proviseur demande au conseil d'établissement d'ajouter une demi-journée banalisée, a priori le vendredi 24 avril 2026 à compter de midi pour permettre aux membres du personnel d'aller visiter le site du futur LFO à Fornebu.

Monsieur le proviseur soumet l'approbation de cette demi-journée banalisée supplémentaire au vote des membres du Conseil d'établissement.

Monsieur le proviseur propose au Conseil d'établissement l'ajout d'une demi-journée banalisée, a priori le vendredi 24 avril 2026 à partir de midi, afin de permettre aux membres du personnel de visiter le site du futur LFO à Fornebu.

Monsieur le proviseur soumet l'approbation de cette demi-journée banalisée supplémentaire au vote des membres du Conseil d'établissement.

Les représentants des élèves expriment des inquiétudes quant à l'impact d'une telle mesure pour les classes à examen, notamment au regard de l'avancement des programmes, et suggèrent que cette visite puisse être organisée en dehors du temps scolaire.
Les représentants des parents estiment que le nombre de journées sans cours est déjà important et soulignent qu'une demi-journée supplémentaire pourrait placer certaines familles en difficulté d'organisation.

Nombre de votants : 14	Nombre d'abstentions : 0	Votes exprimés pour : 12	Votes exprimés contre : 2
------------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------

15. Point d'information sur la réforme de l'AEFE

Le conseil d'administration du LFO a mené deux réunions d'information, de concert avec la Direction, le 29 janvier dernier pour informer les parents et les personnels de la réforme de l'AEFE et des premières conséquences.

Un contexte national qui impacte les 612 établissements du réseau AEFE

L'AEFE fait face à un déséquilibre financier structurel

→ baisse de la subvention pour charge de service public

→ poids important du coût des personnels détachés

Objectif affirmé de l'AEFE:

assurer la pérennité du réseau et la continuité du service public d'enseignement français à l'étranger

Une réforme décidée au niveau national

Réflexion menée avec:

ministères de tutelle (MEAE, Éducation nationale, Finances), parlementaires,
représentants des personnels, parents et organismes gestionnaires

Décisions actées au Conseil d'administration de l'AEFE (18 décembre 2025), notifiées aux établissements le 19 décembre 2025 et explicitées par la DG de l'AEFE lors d'un webinaire le 14/01/2026.

Conséquence: une nouvelle répartition de l'effort financier entre l'AEFE et les établissements

Nouvelles obligations financières à partir de juillet 2026

Pour les établissements conventionnés comme le LFO: participation au financement des pensions civiles des personnels détachés: au LFO, deux D1 (personnel d'encadrement) et vingt D3 (personnel enseignant) taux progressifs:

35 % des coûts de pensions* en 2026 (à compter du 1er juillet)
50 % dès 2027

Mise en œuvre par avenant à la convention
signée en 2002

Des efforts nécessaires, mais accompagnés
Ces mesures impliquent:
une révision du budget de l'établissement
des évolutions tarifaires

L'AEFE s'engage à:
un dialogue individualisé avec chaque établissement
une évaluation précise de l'impact financier
une attention particulière aux bourses scolaires pour préserver l'accessibilité

Notre engagement collectif:
Transparence vis-à-vis des familles et des personnels
Recherche de solutions progressives, équilibrées et responsables
Priorité maintenue: la qualité de l'enseignement et l'accompagnement des élèves

Les représentants des parents soulignent que ce désengagement de l'AEFE et les conséquences financières qui en résultent fragilisent le LFO et peuvent potentiellement, couplés au déménagement à Fornebu, générer des départs et des non-inscriptions.

Calendrier scolaire 2026-2027

Calendrier scolaire 2026-2027

Monsieur le proviseur rappelle avoir animé, fin janvier et début février, deux ateliers de réflexion consacrés à l'élaboration du calendrier scolaire 2026-2027. Il souligne qu'il s'agit d'un exercice complexe dans les établissements français à l'étranger, qui doivent concilier les directives de l'AEFE avec les contraintes et usages locaux. Il rappelle également que le calendrier adopté par le Conseil d'établissement doit ensuite être validé par l'IEN référente de la zone ZENOS, par Madame la COCAC, puis par les services centraux de l'AEFE.

Le calendrier proposé prend notamment en compte le fait que les vacances de Pâques auront lieu relativement tôt l'année prochaine, à la fin du mois de mars. Il est proposé d'aligner ces vacances avec celles du calendrier scolaire norvégien. Afin d'éviter une période trop longue sans interruption, il est également envisagé d'instaurer une semaine de vacances « intercalaire » lors de la première semaine de mai, ce qui permettrait de couper une période qui atteindrait sinon 11 semaines consécutives.

Les échanges ont principalement porté sur l'organisation des vacances de février : une seule semaine, comme dans le système norvégien ; deux semaines afin de réduire la longueur de la période précédant Pâques ; ou une solution intermédiaire. À l'issue des discussions menées lors des ateliers, Monsieur le proviseur présente au Conseil d'établissement deux propositions de calendrier. Il indique toutefois que la seconde lui paraît moins satisfaisante, car elle impliquerait l'organisation de trois jours de jardin d'enfants durant la période de Pâques, ce qui poserait d'importantes difficultés organisationnelles pour l'établissement. Cette seconde proposition ne sera donc soumise au vote que si la première est rejetée.

Les représentants des parents rappellent que la question du calendrier scolaire fait l'objet de désaccords récurrents depuis plusieurs années entre parents et personnels. Ils soulignent que la grande majorité des parents travaillent dans des entreprises norvégiennes et souhaitent un meilleur alignement avec les vacances scolaires locales, afin de faciliter l'organisation familiale et l'accès des élèves aux activités proposées par les clubs sportifs et de loisirs. Ils indiquent également que le décalage avec le calendrier norvégien et le nombre plus important de semaines de vacances constituent un facteur de départ ou de non-inscription au LFO.

Les représentants des parents regrettent également un manque de concertation au sein du groupe de travail, estimant que la proposition présentée par les enseignants a été élaborée de manière unilatérale.

Les représentants des enseignants rappellent que les périodes de vacances ont traditionnellement été organisées sur deux semaines. La direction indique pour sa part être attentive au respect du nombre de jours d'enseignement et des périodes définies par l'AEFE.

Les représentants des parents estiment enfin que ce calendrier constitue une erreur stratégique dans un contexte où l'augmentation des frais d'écologie et le futur déménagement à Fornebu pourraient déjà fragiliser les effectifs. Ils plaident pour un alignement plus important avec le calendrier norvégien, quitte à envisager des journées de cours plus courtes, ce qui permettrait également aux élèves de participer plus facilement aux activités extrascolaires locales.

Monsieur le proviseur soumet l'approbation du calendrier scolaire 2026-2027 (proposition 1) au vote des membres du Conseil d'établissement.

Nombre de votants :	14	Nombre d'abstentions :	0	Votes exprimés pour :	12	Votes exprimés contre :	2
---------------------	----	------------------------	---	-----------------------	----	-------------------------	---

16. Questions diverses

Pas de questions diverses reçues des représentants des parents d'élèves.

Pas de questions diverses reçues des représentants des personnels.

Pas de questions diverses reçues des représentants des élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance ordinaire du Conseil d'établissement est levée à 19h48.

Signature du co-secrétaire de séance

Mathilde Sanglier, représentant des parents d'élèves



Signature du président du conseil d'établissement

Julien Durante, Proviseur

